

Le Conseil municipal se dote de 3 nouveaux adjoints dédiés aux quartiers columérins

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 30 juin 2026

Conseil municipal

Le Conseil municipal se dote de 3 nouveaux adjoints dédiés aux quartiers columérins

Mme la maire de Colomiers, Karine Traval-Michelet, réunissait ce lundi 29 juin le dernier conseil municipal avant la période estivale. Les 43 conseiller·ère·s municipaux·ales ont adopté plusieurs délibérations importantes pour le territoire et le quotidien des Columérines et Columérins, en matière d'action sociale, de développement associatif, d'attractivité de la fonction publique, de transition énergétique, d'accès à la culture ou encore de démocratie locale. En effet, conformément aux engagements de mandat, ce Conseil municipal a notamment validé la transformation des Comités de quartier en Conseils de quartier afin de favoriser la participation citoyenne. 3 adjoint·e·s dédié·e·s aux Conseils de quartier ont également été élus par le Conseil municipal.

« Cette séance du Conseil municipal s'inscrit en cohérence avec la feuille de route fixée dès le début de ce mandat. En soutenant les associations, en investissant pour la transition énergétique, en facilitant l'accès à la culture pour toutes et tous, nous agissons concrètement pour prendre soin des Columérin·e·s aujourd'hui et préparer le territoire aux enjeux de demain.

Par ailleurs, et c'était un engagement fort de mon équipe, en transformant les Comités en Conseils de quartier, nous renforçons les liens entre la Municipalité et les Columérin·e·s. Grâce à des adjoint·e·s dédiés, la remontée d'informations, leur traitement et les échanges avec les élus seront facilités. Je m'en félicite et tiens une nouvelle fois à remercier les habitantes et habitants mobilisés à nos côtés pour leur engagement au service du vivre en commun et de la participation citoyenne » a notamment déclaré Karine Traval-Michelet à l'issue de la séance.

Evolution des Comités de quartier en Conseils de quartier

Depuis plusieurs années, la Ville de Colomiers a engagé différents dispositifs de participation citoyenne (concertations, réunions publiques, Comités de quartier...) qui ont permis d'ancrer une

culture du dialogue avec les habitants et de renforcer les liens entre la collectivité et les citoyens. Créés en 2015, les Comités de quartier ont donné aux Columérin·e·s les ressources, les outils et l'accompagnement leur permettant de prendre part à l'évolution de la ville. Ils oeuvrent ainsi à promouvoir la citoyenneté, au vivre ensemble et au développement du pouvoir d'agir des citoyens. **Aujourd'hui, la Municipalité a souhaité franchir une étape supplémentaire en faisant évoluer les Comités de quartier en Conseils de quartier afin d'aller plus loin en facilitant les échanges avec les élus et les services municipaux.**

Si les objectifs ainsi que le nombre de quartiers, leurs périmètres, leur dénomination et leurs modalités de fonctionnement sont maintenus à l'identique, cette évolution vise à préciser la composition des Conseils de quartier et à **renforcer leur articulation avec le Conseil municipal, notamment par la mise en place d'adjoint·es au Maire en charge des quartiers.**

3 adjoint·e·s de quartier ont ainsi été élu·e·s par le Conseil municipal du 29 juin :

- o **Ali Bengoua, 11e adjoint** en charge des Conseils de quartier Centre et Est-Le Village ;
- o **Aurore Castanié, 12e adjointe** en charge des Conseils de quartier Ramassiers-Cabirol et En Jacca-Marots ;
- o **Gaël Roques, 13e adjoint** en charge des Conseils de quartier du Pigeonnier et des Hauts de Colomiers.

Subventions aux associations

Au titre de l'accompagnement du tissu associatif local, qui compte près de 300 structures engagées sur le territoire, **la Ville de Colomiers a validé de nouvelles aides financières pour la saison 2026-2027.** Le Conseil municipal du 29 juin a ainsi adopté une enveloppe globale de **1,8 MEUR pour soutenir 35 associations columérines** intervenant dans les domaines de la culture, de l'éducation, du sport, de l'action sociale ou encore du devoir de mémoire.

En 2026, la Ville prévoit de consacrer un budget total de près de 4,3 MEUR (aides directes comprises) pour soutenir et accompagner les associations locales.

Rénovation de l'éclairage public

Dans le cadre notamment du **programme de rénovation d'éclairage public dit « LED**

Haute-Garonne 2026 ++ », la Ville et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) ont engagé la rénovation de plusieurs points lumineux afin de réduire la consommation d'énergie (de plus de 80%) comme la pollution lumineuse. Depuis 2022, 230 luminaires ont ainsi pu être rénovés.

Le Conseil Municipal du 29 juin a validé la **rénovation de 1166 nouveaux points lumineux à l'horizon 2027** pour laquelle la Ville mobilisera un budget de plus de **680 000 EUR** sur 12 ans.

Convention entre le Conservatoire et le collège Voltaire

Afin de favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, le Conservatoire à rayonnement municipal a engagé des partenariats avec les établissements scolaires. La séance du 29 juin a alors **renouvelé la convention de partenariat entre le Conservatoire et le collège Voltaire afin de poursuivre les ateliers de musiques actuelles à compter de la rentrée scolaire 2026-2027**. Ils permettent de faire découvrir les Musiques Actuelles Amplifiées aux collégiens, 4h par semaine, à travers un apprentissage collectif et un répertoire adapté en lien avec la chorale de l'établissement pilotée par un professeur de l'Education Nationale.

Reconnaissance d'intérêt général du stade Ernest Wallon

L'association « Les Amis du Stade Toulousain », propriétaire de l'enceinte sportive Ernest Wallon, a déposé auprès de la Préfecture une demande de reconnaissance d'intérêt général qui leur permettra de bénéficier de financements publics dans le cadre des travaux d'agrandissement qu'ils souhaitent réaliser. Conformément à la procédure applicable, la commune d'implantation ainsi que les communes riveraines directement concernées doivent être consultées pour avis.

Compte tenu de l'importance de cet équipement pour le rayonnement sportif et l'attractivité du territoire métropolitain, et du fait que le Stade Ernest Wallon est le stade de repli de l'US Colomiers Rugby, **le Conseil municipal du 29 juin a émis un avis favorable à la reconnaissance d'intérêt général du stade Ernest-Wallon.**

Mise en place du « bonus attractivité » pour les agents de la Petite enfance

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans un contexte de difficulté de recrutement dans les métiers de la petite enfance, l'État a annoncé de nouveaux financements pour soutenir la revalorisation des salaires des professionnels des crèches municipales. **Ainsi, à compter du 1er juillet 2026, 112 agents municipaux de la Petite enfance bénéficieront d'une augmentation de 100 EUR nets mensuels.** Sont concernés les fonctionnaires et agents publics contractuels exerçant les fonctions de directeur·trice et directeur·trice adjoint·e d'établissement d'accueil du jeune enfant, d'éducateur·trice de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture et d'accompagnant·e Educatif Petite Enfance.

Vous trouverez en pièce jointe une photo du Conseil municipal de ce lundi 29 juin 2026 (Mairie de Colomiers - De gauche à droite : Gaël Roques, Karine Traval-Michelet, Ali Bengoua, Aurore Castanié).

Revoir le Conseil municipal et consulter les délibérations :

<https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal>

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr